

EXPOSITION CANINE NATIONALE



SIGOGNE

C.A.C.S
 de la S.C.C.

Dimanche 5 Juillet 2026

Stade Municipal - D736 - Rue Picergent - 16200 SIGOGNE
**Concours Jeune
Présentateur**
**Ouverture des portes à 7 h 30
Début des Jugements : 9 h**

 Best in Show :
 Paires, Couples,
 Lots d'Élevage et
 classement des Meutes,
 Adultes, Jeunes et
 Vétérans, Puppy et Baby

**Restauration sur place :
plateau-repas à réserver
ou sandwicherie**
ENTREES GRATUITES
Cages sur réservation uniquement : 5 euros
RINGS SUR GAZON
Jugement et confirmation pour toutes les races
ENGAGEMENTS SUR INTERNET :
<https://cedia.fr> - Paiement sécurisé
Si vous vous engagez par internet, vous ne recevrez pas de carte d'exposant par courrier. Votre e-carte sera disponible quelques jours avant l'exposition.

 Engagements à adresser à
 Cédia - Exposition de Sigogne - 8 rue de Wolfisheim -
 67201 ECKBOLSHEIM
 Email du secrétariat de l'Association Canine :
caninecharente16@gmail.com
 Renseignements : 05 46 85 46 05

Manifestation avec horaire de passage
**CLÔTURE IRRÉVOCABLE
DES ENGAGEMENTS : LE 19 JUIN 2026
(date de réception)**

En partenariat avec



Groupe 01	05/07/2026
Barbado da Terceira ^{spé}, Bergers latino-américains ^{spé}, Majorero ^{spé}	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Berger australien, Berger des Shetland	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Berger américain miniature, Berger blanc suisse, Bergers hollandais, Chien loup de Saarloos, Schapendoes	POUVESLE Annie
Berger de Croatie, Berger de Bergame, Berger des Abruzzes et de Maremma, Berger polonais de plaine- Nizinny, Berger polonais de Podhale - Tatras, Berger de russie méridionale, Chien de berger roumain de Mioritza, Chien de berger roumain des Carpathes, Chien-loup tchécoslovaque	POUVESLE Bernard
<i>Races non citées</i>	VIZZARI Dominique
Groupe 02	05/07/2026
Dobermann	BARD Carole
Alano espagnol ^{spé}, Broholmer ^{spé}, Cao de Gado Transmontado ^{spé}, Dogue majorquin ^{spé}, Fila Brasileiro ^{spé}, Fila de Saint Miguel ^{spé}, Molossoïdes latino-américains ^{spé}, Montagnes portugais - Estrela ^{spé}, Presa Canario ^{spé}, Tosa ^{spé}	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Dogues allemands	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Pinscher, Schnauzer	POUVESLE Annie
Landseer, Terre Neuve	POUVESLE Bernard
Boxer ^{spé}, Bulldog Continental, Bullmastiff, Dogue de Bordeaux, Mastiff	TRIFILIEFF Pascal
Mâtin napolitain ^{spé}, Races non citées	VIZZARI Dominique
Groupe 03	05/07/2026
Airedale, Biewer Terrier, Bull Terriers, Fox-Terriers, Russell Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier de chasse allemand, Terrier du Yorkshire, Terriers d'Ecosse, Irish Terrier, <i>Races non citées</i>	BARD Carole
Groupe 04	05/07/2026
Teckels ^{spé}	VARLET et LEMOINE
Groupe 05	05/07/2026
<i>Races non citées</i>	ABADIE Blandine
Podenco Andaluz, Podencos, Podencos valencianos, Podengos	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Chien du Pharaon	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis
Groupe 06	05/07/2026
Anglo-français de petite vénerie, Ariégeois, Chien courant espagnol, Chien courant finnois, Basset artésien normand, Beagle, Billy, Basset bleu de Gascogne, Briquet de Provence, Chien d'Artois, Bruno du Jura, Griffon nivernais, Poitevin, Porcelaine, Rhodesian Ridgeback, <i>Races non citées</i>	BOTTUSSI-JOCQUEL Céline
Dalmatien	SALLET Christian
Groupe 07	05/07/2026
Braque allemand, Braque d'Auvergne ^{spé}, Braques de Weimar ^{spé} , Braques français, Epagneul français ^{spé}, Epagneuls de Münster ^{spé}, Langhaar ^{spé} , Setter anglais, Setter Gordon, <i>Races non citées</i>	HARDY BEAUCHOT Marie-Laurence
Groupe 08	05/07/2026
Golden, Lagotto Romagnolo	CHAPIRO Boris
Barbets, Chien d'oyssel allemand, Cockers anglais, Labrador, <i>Races non citées</i>	MONSCAVOIR Jacques
Groupe 09	05/07/2026
Bouledogues français, Caniches, Chihuahuas	CHAPIRO Boris
Carlins, Terrier de Boston, <i>Races non citées</i>	SALLET Christian
Groupe 10	05/07/2026
Lévrier afghan, Lévrier écossais, Lévrier irlandais, Petit lévrier italien, Saluki, Whippet, <i>Races non citées</i>	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis

* La liste des juges et la répartition des races peuvent être modifiées selon le nombre des engagements et la disponibilité des juges



DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVOYER EXPOSITION CANINE NATIONALE SIGOGNE 5 JUILLET 2026

En partenariat avec



Une feuille par chien, un seul chien par feuille (Photocopies acceptées)

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la

à Cédia - Exposition de Sigogne - 8 rue de Wolfisheim - 67201 ECKBOLSHEIM

en joignant le montant de votre engagement et le cas échéant, le titre de champion ou de travail de votre chien.

**OBLIGATOIRE POUR LES CHIENS PROVENANT DE PAYS ÉTRANGERS OU DE LA 2^e CATÉGORIE
PHOTOCOPIE DU CERTIFICAT DE VACCINATION ANTIRABIQUE (modèle CERFA) en cours de validité**

Volet dont le texte sera inséré dans le catalogue

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Cadre réservé à la Société

Identification: _____ N° Livre d'origines: _____

Tatouage ou puce

Nom du chien: _____

Race: _____

**Précisions indispensables pour certaines races :
(voir au verso)**

Variété: _____ Taille: _____

Couleur: _____ Poil: _____ Poids: _____

Né le: _____ Sexe: q Mâle - q Femelle

Nom du père: _____

Nom de la mère: _____

Producteur (M. Mme Mlle) _____
(propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire M. Mme Mlle _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____ Pays: _____

Tél.: _____ Mail: _____

Classe d'engagement: Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby
 Paire Couple Lot d'Affixe Lot de reproducteur Meute Ne Concourant pas Vétéran
 Confirmation avec exposition (gratuite)

Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS <small>Pour bénéficier du tarif dégressif tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire</small>	Tarif non adhérent	Tarif adhérent ACT16	Sommes adressées
1 ^{er} chien	37 €	33 €	
2 ^e chien	31 €	28 €	
3 ^e chien et 4 ^e chien	29 €	26 €	
A partir du 5 ^e chien	17 €	15 €	
Puppy, Baby, Vétéran (chacun)*	26 €	23 €	
Chien ne concourant pas (chacun)* à partir de 4 mois	5 €	5 €	
Famille Nombreuse (6 chiens au même propriétaire)	120 €	108 €	
Meute avec 6 chiens en individuelle	85 €	76 €	
Chien supplémentaire dans la Meute ou en Famille Nombreuse	17 €	15 €	
Paire/Couple (chacun)	14 €	12 €	
Lot d'Affixe ou Lot de Reproducteur (chacun)	12 €	11 €	
Confirmation avec engagement au concours	Gratuit		
Cage individuelle	5 €	5 €	
Jeune présentateur	11 €	10 €	
Réservation catalogue papier	5 €	5 €	
Adhésion à l'ACT16	15 €	15 €	
Carte accompagnateur (chaque)	Gratuit		
(*) ne pouvant compter comme 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e chiens			
Total global			

**CONFIRMATION SANS JUGEMENT
LE SAMEDI 4 JUILLET DE 14H à 17H**

**TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT
SERA REFUSÉ
CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 19 JUNI 2026 (date de réception)**

ATTESTATION

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à _____ le _____

Signature du propriétaire :

En partenariat avec



Par Mandat Chèque CCP

Libellé au nom de l'Association Canine de Charente ou ACTC
Remise accordée aux adhérents de l'ACT16 sur présentation
du scan de la carte annuelle 2026

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

L'exposition se tiendra à Sigogne le Dimanche 5 Juillet 2026

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h30. Les jugements commenceront à 9h00

LOGEMENT - Les cages seront à disposition des seuls propriétaires ayant acquitté le montant de la réservation (5 €). Il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages sauf pour les meutes avec l'autorisation des Services de Sécurité.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRÉSENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consigner le motif sur son carnet de juge.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagements ne seront pas remboursés intégralement, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix, à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, voir règlement des juges. Sont admis à l'exposition, tous les chiens, même ceux sans pedigree, de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Les chiens de la 1ère catégorie ne sont pas admis. Seront refusés :

- Les engagements « au poteau » le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique.
- Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour les classes d'Affixe et Classe de Reproducteurs, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1^{er} chien est indiqué catalogue compris

Pour les engagements en Groupe ou Classe d'Affixe et Classe de Reproducteurs, le droit d'engagement est fixé par l'organisateur pour au minimum 3 chiens engagés qui devront être préalablement inscrits dans une classe individuelle et en avoir acquitté le montant.

Pour les meutes (terriers, teckels, chiens courants), le prix d'engagement pour un minimum de 6 sujets appartenant à un même propriétaire est fixé par l'organisateur donnant droit à l'engagement en classe individuelle de 3 chiens. Elles doivent être jugées sur la qualité et l'homogénéité du lot. Les meutes de terriers et teckels sont jugées séparément des meutes de chiens courants. Les autres sujets appartenant à la meute pourront également être engagés dans les classes individuelles mais devront acquitter le montant fixé par l'organisateur. Une meute se compose au minimum de 6 chiens. Les droits d'engagement doivent être réglés au moment de l'engagement et resteront acquis à l'organisateur, même si l'exposant ne peut se présenter. L'exposant imprimera son attestation d'engagement par Internet ou recevra de l'organisateur un accusé de réception ; ces documents devront être présentés à l'entrée de l'exposition.

Sont considérées comme classes individuelles, les classes Intermédiaire, Ouverte, Travail, Jeune, Champion, Puppy, Baby et Vétéran.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé

• CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement)). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classe Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement)). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-J.

PUPPY - (facultative) - 6 à 9 mois et à jour des vaccinations obligatoires. La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Puppy » de race, du groupe, du jour...

BABY - (facultative) - 4 à 6 mois et à jour des vaccinations préconisées.

La date de prise en compte pour déterminer l'âge est le jour même où le chien est exposé. Le juge formule une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Suffisant - Insuffisant. Elle donne lieu à un classement sous réserve de l'obtention du qualificatif Très prometteur et peut faire l'objet d'une désignation de « Meilleur Baby » de race, du groupe, du jour...

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S. Le 1^{er} excellent peut obtenir le CACS-V.

AUTRES CLASSES

MEUTES : Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

CLASSE AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variétés, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. **CLASSE DE REPRODUCTEURS** - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

Les classes de Couple, Paire doivent, si possible, être présentées sur le ring d'honneur par un seul conducteur. **CHIENS "NE CONCOURANT PAS"** - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le règlement des engagements, libellé à l'ordre de l'Association Canine Territoriale de Charente devra être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : La clôture des engagements est fixée au 19 juin 2026. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements : L'Association se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
- ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.

Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
- ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

QUALIFICATIFS : Les juges attribueront, selon la valeur du chien, l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

EXCELLENT - ne doit être attribué qu'à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition, donnant une impression d'ensemble harmonieux et présentant un tempérament équilibré, ayant "de la classe" et une allure brillante. La supériorité de ses qualités vis-à-vis de la race permettra d'ignorer quelques petites imperfections mais il possèdera les caractéristiques typiques de son sexe.

TRES BON - ne sera attribué qu'à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions et en condition correcte. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

BON - doit être attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires. **SUFFISANT** - est à attribuer à un chien suffisamment typé, sans qualités notables ou en condition optimale.

DISQUALIFIÉ - Le sujet ne correspond pas au type requis par le Standard. Il est « non confirmable » pour des raisons morphologiques ou comportementales. La raison pour laquelle il reçoit ce qualificatif doit être mentionnée sur le rapport du juge.

Les chiens ne pouvant prétendre à l'un des qualificatifs ci-dessus ne pourront pas rester dans le ring et se verront octroyer le qualificatif suivant :

NE PEUT ETRE JUGE : ce qualificatif est attribué à un chien dont l'attitude sur le ring rend impossible toute appréciation du mouvement et des allures. Il s'applique également à un chien qui refuse de se laisser examiner par le juge, rendant impossible l'évaluation de la denture, de l'anatomie et de la structure, de la queue ou des testicules. Sont également concernés les chiens chez lesquels le juge détecte des traces d'opérations ou de traitements destinés à le tromper. Ce qualificatif est également valable lorsque le juge a de fortes raisons de penser que des opérations ont été pratiquées, visant à corriger la condition originale du chien ou ses caractéristiques (pauvrière, oreille, queue).

La raison pour laquelle un chien reçoit ce qualificatif doit être mentionnée

sur le rapport du juge.

Dans chaque classe, sauf les classes Baby et Puppy, les quatre meilleurs chiens seront classés, les autres, s'ils le méritent, recevront un qualificatif sans classement. Le 1^{er} prix ne pourra être décerné qu'à un chien ayant obtenu au moins le qualificatif TRES BON (les chiens qualifiés BON ou ASSEZ BON ne pourront prétendre à un classement).

Les meutes sont jugées sur la conformité au standard et l'homogénéité du lot par rapport au type et à la couleur.

C.A.C.S. : Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} EXCELLENT en classe Intermédiaire ou en classe Ouverte ou en classe Travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel. Cette récompense n'accompagne pas automatiquement la première place.

Les juges font des propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origine reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS.

Le RCACS peut être convertie en CACS si le chien proposé pour le CACS :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- a déjà le titre de Champion National de Conformité au Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leur homologation par la SCC (CACS-J et CACS-V) : Les seuls chiens entrant en ligne de compte pour l'octroi du CACS-J et CACS-V de la SCC sont ceux qui ont obtenu au minimum « 1er EXCELLENT » en classe Jeune et en respectivement en classe Vétéran. L'octroi du CACS-J et du CACS-V de la SCC n'est pas automatiquement et obligatoirement lié à l'obtention du « 1er EXCELLENT ». Aucune Réserve CACS-J V de la SCC ne peut être octroyée.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concurrent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le (la) Meilleur(e) Jeune ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent » et le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin de l'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition. Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : **12 mois sauf**

Groupe 1 - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres.....	15 mois
Groupe 2 - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer	15 mois
Groupe 3 - Staffordshire américain	15 mois
Groupe 4 - Teckels	15 mois
Groupe 5 - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaou du Groenland.....	15 mois
Groupe 6 - Rhodesian Ridgeback, Dalmatien	15 mois
Groupe 7 - Retriever	15 mois
Groupe 8 - Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
Groupe 10 - Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski.....	15 mois
Race non reconnue FCI - Alano Espagnol	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 87 € qui restera acquise à l'Association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement. Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- Ceux qui auront fait une fausse déclaration.
 - Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci.
 - Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges, des membres de l'Association organisatrice ou des vétérinaires de service.
 - Ceux qui auront introduit un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.
- Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures

Règlement complet des expositions sur le site SCC :

<https://www.centrale-canine.fr/articles/reglement-des-expositions>



JOIGNEZ OBLIGATOIREMENT

- Une photocopie du certificat de vaccination anti-rabique modèle CERFA n°-50.4317, 50.4318 ou 50.4319 pour les chiens provenant de pays étrangers, ou pour les chiens appartenant à la 2^e catégorie.
- Une photocopie du justificatif pour l'engagement en classe Champion ou en classe Travail, les titres autorisant l'engagement dans ces classes doivent avoir été homologués au plus tard à la date de clôture des engagements.
(classe travail : photocopie de l'attestation SCC)

VARIÉTÉ : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Jack/Parson Russell Terrier, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.

COULEURS : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues Français, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.

NATURE DU POIL : Berger Allemand, Berger Blanc Suisse, Teckels, Saint-Bernard, Russkiy Toy, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italianos, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.

TAILLE : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens courants suisses, Chiens à peau nue.

POIDS : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.



SA SANTÉ, MAINTENANT ET POUR TOUJOURS

Donnez-leur le meilleur
départ dans la vie.

Le lait maternisé **PUPPY PRO TECH** apporte aux professionnels une solution nutritionnelle pour aider chaque chiot nouveau-né, même les plus à risque, à construire leurs systèmes immunitaire et digestif.

Formule brevetée pour compléter idéalement le colostrum maternel.



Disponible en 300 g et 1,2 kg.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.royalcanin.com
ou prenez contact avec votre **commercial Royal Canin**.

PROFESSIONNEL



Demande de carte d'adhérent :

ADHESION ANNUELLE : 15 euros

A remplir et à envoyer avec votre règlement ainsi qu'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Adresse mail :

.....

(SVP pour plus de compréhension merci d'écrire en capitales d'imprimerie)

- J'adresse directement par courrier mon règlement par chèque à l'ordre de ACT16
ACT16 / Mme BETHENCOURT Cathy 19 Lot. le Plein 16360 BAIGNES STE RADEGONDE
- Je règle en ligne par carte bancaire sur Cédia.fr et j'envoie mon bulletin d'adhésion rempli à
ACT16 / Mme BETHENCOURT Cathy 19 Lot. le Plein 16360 BAIGNES STE RADEGONDE
avec la mention : Réglé par CB à CEDIA à la date du

Les informations mentionnées ci-dessus ne seront strictement utilisées qu'à usage interne.